AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

218C0409
FR0004254035-FS0156

13 février 2018

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

EULER HERMES GROUP

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 13 février 2018, la société Allianz SE (Koeniginstrasse 28, 80802 Munich, Allemagne) a déclaré avoir franchi en hausse, le 12 février 2018, directement et indirectement par l'intermédiaire des sociétés qu'elle contrôle, les seuils de 90% du capital et des droits de vote de la société EULER HERMES GROUP, et détenir directement et indirectement 38 746 011 actions EULER HERMES GROUP représentant autant de droits de vote, soit 90,86% du capital et des droits de vote de cette société[1], selon la répartition suivante :

	Actions et droits de vote	**% capital et droits de vote**
Allianz France[2]	26 864 230	63,00
Allianz SE	11 881 781	27,86
Total Allianz SE	**38 746 011**	**90,86**

Ce franchissement de seuils résulte de l'acquisition d'actions EULER HERMES GROUP sur le marché par la société Allianz SE dans le cadre de l'offre publique d'achat simplifiée qu'elle a initiée sur les actions de cette société[3].

[1] Sur la base d'un capital composé de 42 641 635 actions représentant autant de droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.
[2] Société contrôlée au plus haut niveau par la société Allianz SE. Il est précisé que la société Investitori SGR S.p.a. a apporté à l'offre, le 2 février 2018, la totalité des 800 actions EULER HERMES GROUP qu'elle détenait.
[3] Cf. notamment D&I 218C0086 du 11 janvier 2018 et D&I 218C0092 du 12 janvier 2018.